

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BAREME-000016-06/05/2015

Date de publication : 06/05/2015

Date de fin de publication : 03/02/2016

### Barème

## BAREME -TVA - Plafonds de ressources et de prix de vente ouvrant droit au bénéfice du taux réduit

- À compter du 1er janvier 2015, les plafonds de ressources ouvrant droit au bénéfice du taux réduit sont les suivants, conformément à l'[arrêté du 29 juillet 1987](#) relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré et des nouvelles aides en secteur locatif :

#### Plafonds de ressources

CATÉGORIE DE MÉNAGES	PARIS et communes limitrophes (en euros)	ILE-DE-FRANCE, hors Paris et communes limitrophes (en euros)	AUTRES RÉGIONS (en euros)
1 personne	33 372	33 372	29 014
2 personnes	49 877	49 877	38 746
3 personnes	65 384	59 957	46 596
4 personnes	78 063	71 817	56 251
5 personnes	92 879	85 017	66 173
6 personnes	104 515	95 671	74 577
Par personne supplémentaire	11 645	10 661	8 319

- À compter du 1er janvier 2015, les plafonds de prix de vente ou de construction ouvrant droit au bénéfice du taux réduit sont les suivants, conformément à l'[arrêté du 26 mars 2004](#) relatif aux conditions d'application des dispositions de la sous-section 2 bis relative aux prêts conventionnés pour des opérations de location-accession à la propriété immobilière :

**Plafonds de prix ou de construction en 2015 (en euros hors taxes par mètres carré de surface utile)**

<b>Zone géographique</b>	<b>Prix maximum</b>
A bis	4 534
A	3 437
B1	2 753
B2	2 402
C	2 102

Commentaire(s) renvoyant à ce document:

[TVA - Opérations concourant à la production ou à la livraison d'immeubles - Opérations immobilières réalisées dans le secteur du logement social - Opérations d'accession sociale à la propriété - Opérations portant sur les logements situés dans les zones ciblées par la politique de la ville](#)